

ment de cinq personnes nommées pour trois ans par le gouvernement, sur la recommandation du ministre, après consultation des groupes les plus représentatifs des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail;

ATTENDU QUE madame Murielle Gauthier-Brochu était nommée membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières en vertu du décret 174-94 du 26 janvier 1994, que son mandat est expiré et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QUE les groupes les plus représentatifs des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail ont été consultés;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de l'Éducation:

QUE madame Lorraine Lemire, directrice générale, Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, soit nommée membre du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à titre de personne représentative des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail, pour un premier mandat de trois ans à compter des présentes.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL NOËL DE TILLY

31068

Gouvernement du Québec

### **Décret 1318-98, 14 octobre 1998**

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise à la réunion mixte des ministres de l'Énergie et de l'Environnement, qui se tiendra à Halifax (Nouvelle-Écosse), les 19 et 20 octobre 1998

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

ATTENDU QU'une réunion mixte des ministres de l'Énergie et de l'Environnement se tiendra à Halifax (Nouvelle-Écosse), les 19 et 20 octobre 1998;

ATTENDU QUE les sujets qui seront discutés lors de cette réunion portent sur des questions importantes pour le Québec en matière d'énergie et d'environnement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la proposition du ministre de l'Environnement et de la Faune, du ministre d'État des Ressources naturelles et ministre des Ressources naturelles et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes:

QUE le ministre de l'Environnement et de la Faune dirige la délégation québécoise;

QUE la délégation québécoise soit en outre composée de:

madame Diane Gaudet, sous-ministre du ministère de l'Environnement et de la Faune;

monsieur Jean-Paul Beaulieu, sous-ministre du ministère des Ressources naturelles du Québec;

monsieur Jacques Lebus, sous-ministre associé à l'Énergie du ministère des Ressources naturelles du Québec;

monsieur Claude Desjarlais, directeur de la Planification et de la Recherche du ministère des Ressources naturelles du Québec;

madame Denyse Gouin, directrice des Politiques du secteur industriel du ministère de l'Environnement et de la Faune;

monsieur Raynald L'Abbé, conseiller au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

madame Josée Tremblay, directrice de cabinet adjointe au cabinet du ministre de l'Environnement et de la Faune;

madame Marie-José Desmarais, conseillère à la Direction des affaires intergouvernementales et des relations avec les autochtones du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec;

QUE le mandat de la délégation soit d'exposer les positions du Québec conformément aux décisions du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL NOËL DE TILLY

31069